

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 12 février 2025 fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de directeurs techniques de l'administration pénitentiaire organisés au titre de l'année 2025

Le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 99-669 du 2 août 1999 modifié relatif au statut particulier des personnels techniques des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 16 avril 2010 modifié fixant les modalités d'organisation, le programme et la nature des épreuves des concours pour le recrutement de directeurs techniques de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 2 octobre 2020 fixant la liste des spécialités dans lesquels sont ouverts les recrutements des personnels techniques de l'administration pénitentiaire ;

Vu l'arrêté du 9 janvier 2025 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2025 des concours externe et interne pour le recrutement de directeurs techniques de l'administration pénitentiaire,

Arrête :

Article 1^{er}

La composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement des directeurs techniques de l'administration pénitentiaire organisés au titre de l'année 2025 est fixée ainsi qu'il suit :

Présidente :

Madame Céline JEGO

Directrice technique de 1^{ère} classe
Centre pénitentiaire de Bordeaux Gradignan

Membres :

Monsieur Didier CLUZEAU	Directeur technique de 2 ^{ème} classe Centre de détention de Neuvic sur l'Isle
Monsieur Julien FRITSCH	Directeur technique de 2 ^{ème} classe Direction interrégionale des services pénitentiaires de Strasbourg
Monsieur Gilles GODET	Attaché d'administration de l'Etat Centre de détention de Saint Mihiel
Madame Claire BELOT-CREPIAT	Personnalité extérieure qualifiée Ingénieure territoriale Conseil départemental de Haute-Garonne

Article 2

Sont adjoints au jury des concours externe et interne pour le recrutement des directeurs techniques de l'administration pénitentiaire organisés au titre de l'année 2025, en qualité d'examineurs qualifiés :

Monsieur Mickaël VILLEMONT	Directeur technique de 2 ^{ème} classe Direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon
Monsieur Eric GERMANY	Ingénieur de travaux publics de l'Etat Centre pénitentiaire de Remire Montjoly
Madame Stéphanie DOMPS	Attachée d'administration de l'Etat Centre pénitentiaire de Lannemezan
Madame Linda BOUZIDI	Attachée principale d'administration de l'Etat Conseillère mobilité carrière Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon

Article 3

En cas d'empêchement de Madame Céline JEGO, présidente du jury, Monsieur Didier CLUZEAU est désigné pour assurer la présidence du jury.

Article 4

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 12 février 2025.

Pour le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice,
Par déléation,
La cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels,
M.DEBBOUN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Debboun', written over the printed name.